

Comment améliorer et optimiser l'éclairage public ?

Présentation de la démarche engagée par la commune de Théza à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'investissements

Pourquoi la commune de Théza a-t-elle décidé de s'engager dans la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'investissements en matière d'éclairage public ?

En 2003, la commune de Théza a souhaité réaliser une classification des routes et l'identification des points noirs en terme d'éclairage public afin d'améliorer la qualité du service rendu.



Ainsi, après avoir rédigé un cahier des charges et recruté un bureau d'études, une étude globale a été réalisée afin de disposer d'un état des lieux sur :

- l'état des candélabres,
- l'état de l'éclairage et du service rendu,
- la consommation de l'éclairage public.

Les résultats de cette étude ont montré que :

- dans le centre ville, les points lumineux étaient disposés seulement dans les angles de rues, le reste de la rue étant dans le noir (zones mal éclairées),
- seulement 35% des luminaires avaient une efficacité d'environ 100 lumens par Watt,
- les niveaux d'éclairage étaient très hétérogènes, les contrastes de luminance étant importants,
- la puissance moyenne par point lumineux était de 135 W.

A l'issue de ce constat, la commune a souhaité engager une démarche de développement durable et s'inscrire dans une démarche d'exemplarité et de maîtrise des consommations d'énergie en matière d'éclairage. Pour ce faire, elle a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre un programme pluriannuel d'investissements.



Les objectifs du programme pluriannuel d'investissements en matière d'éclairage public

■ Les objectifs poursuivis par la commune étaient les suivants :

- Réduire progressivement le taux de vétusté moyen,
- Élaborer un Schéma directeur d'aménagement lumière, avec des propositions de cohérence des niveaux d'éclairages, des contrastes de luminance,
- Résorber les « trous noirs » (obtenir un meilleur rendement photométrique, meilleurs réglages des luminaires),
- Améliorer la qualité du service rendu tout en maîtrisant les consommations et les dépenses énergétiques (installer des matériels dont le coût de fonctionnement est réduit).

Les étapes clés de la démarche

■ La mise en œuvre de programmes annuels de rénovation

Suite à la réalisation du diagnostic, les voiries et les espaces de la commune ont été classés selon les niveaux minimum d'éclairages et un programme de rénovation a été engagé dès 2004 et ce, jusqu'en 2012. Ainsi, chaque année, la commune a réalisé une tranche de travaux.

Principales actions

- ➔ En 2004 : résorption des points noirs
- ➔ De 2005 à 2008 : les luminaires de type vapeur de mercure ont été remplacés par des luminaires de type iodure métallique, générant d'importantes économies, tout en améliorant les éclairages. **Plus de 85 points lumineux ont été remplacés.**
- ➔ De 2008 à 2012 : les luminaires de type vapeur de mercure ont été remplacés par des luminaires de type sodium haute pression avec appareillage électronique, générant d'importantes économies. **Plus de 206 points lumineux ont été remplacés.**

Principaux résultats

- ➔ De 2003 à 2012, la puissance moyenne par habitant a diminué, alors même que la population a augmenté.
- ➔ De 2003 à 2012, la puissance moyenne par point lumineux a largement diminué (elle est passée de 135 W à 78 W)



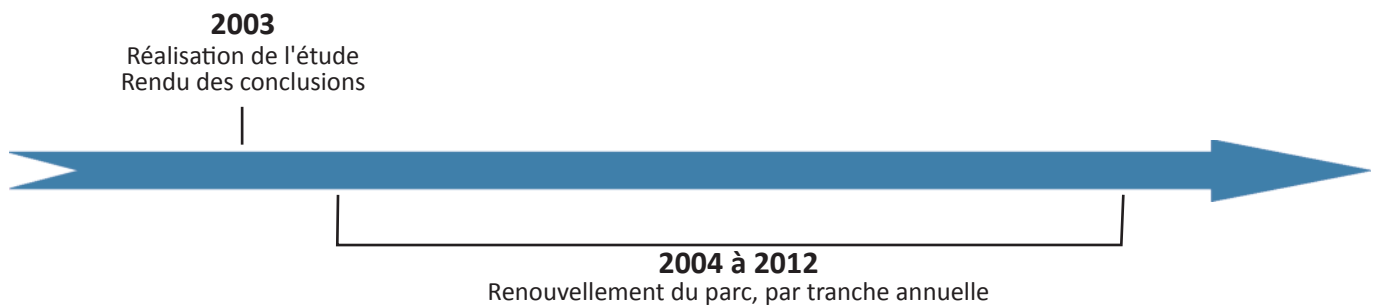
■ La définition de préconisations pour les nouveaux lotissements

Parallèlement, la commune a souhaité imposer certaines exigences aux lotisseurs afin de maintenir la qualité du service sur l'ensemble du territoire et s'assurer que l'éclairage sur les nouveaux quartiers serait de qualité. Ainsi, plusieurs éléments ont été imposés, à savoir :

- des techniques et des puissances maximales,
- la réalisation d'une étude photométrique,
- la réalisation d'un contrôle photométrique après travaux.

Les étapes clés de la démarche

La démarche a été menée **de façon progressive grâce à une volonté forte du Conseil Municipal.**



Les résultats obtenus

Aujourd'hui, grâce au programme pluriannuel d'investissements mené depuis plus de 10 ans par la commune de Théza, les consommations énergétiques liées à l'éclairage sont particulièrement faibles et les factures énergétiques sont "maîtrisées".

En outre, l'éclairage est considéré par la population de la commune comme un service de qualité.

Les facteurs clés de réussite

- ➡ Un portage politique fort,
- ➡ Une volonté importante de passer à l'action et de s'engager dans une démarche en faveur de la maîtrise des consommations et des dépenses énergétiques.

Les partenaires associés à la démarche

■ Les partenaires techniques ...

Un comité de pilotage et de suivi de l'étude a été créé qui regroupe :

- Le bureau d'études recruté pour accompagner la commune

■ Les partenaires financiers ...

- L'Europe (FEDER)
- SYDEEL 66

Le coût du projet

- Coût total : 250 000 € sur 9 ans avec une participation moyenne de la commune à hauteur de 60 %.

Pour en savoir plus...



Commune de Théza
Jean Jacques THIBAUT – Maire
tel : 04 68 22 12 74